

Extrait d'un volume de notre collection TÀP

<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

DOMINIQUE BERTRAND

ORIGINE DE L'ÂME ET ANIMATION DU CORPS HUMAIN

POSITION DU PROBLÈME

La question première et dernière que nous nous posons dans cette intervention est celle du moment de l'animation du corps humain par l'âme. Telle est, de fait, le point le plus brûlant de l'anthropologie concrète que véhicule notre actualité, saisie par les vertiges de la biologie et de l'obstétrique de pointe. Mais, pour aborder cet ensemble avec efficacité, il a semblé nécessaire de poser une question médiane, celle de l'origine en chaque homme, qui est un corps, de son âme. Les deux points de vue se recourent à l'évidence. Il s'agit dans les deux cas du comment de l'animation du corps par l'âme. Mais le second donne davantage à rêver et à penser – d'où vient-elle ? –, tandis que le premier a la raideur d'une détermination sans appel – à quelle heure ? C'est bien selon ce contraste que se présente l'ensemble du problème de la relation de l'âme et du corps humains dans la littérature patristique qu'il nous est imparti d'ausculter en ce colloque. On débat beaucoup sur l'origine, on reste presque coi sur le moment. La façon, du reste primesautière, qu'a Jérôme de traiter notre question dans une lettre souvent citée, est significative : touchant l'« animae status », qui n'est pas du tout une « quaestiuncula » mais une « maxime ecclesiastica quaestio », il dégage cinq grandes avenues de pensée païenne ou chrétienne sur la source « statutaire », mais ne touche mot

de l'animation en acte¹. Disons que, à l'intérieur du christianisme, les cinq propositions se ramènent à l'antithèse suivante : Dieu crée à neuf chaque âme pour chaque corps ; le géniteur humain transmet l'âme en concevant le corps, Dieu créant bien entendu l'un et l'autre à titre de cause première. Deux néologismes, remontant semble-t-il au XIX^e s., pas très heureux du reste, fixent cette alternative : créatianisme et traducianisme².

Nous inscrivons cette recherche dans la ligne de l'étude offerte par B Pouderon à Guy Sabbah pour ses *Mélanges*. Sa « Conception virginale au miroir de la procréation humaine³ » est une confrontation audacieuse en même temps que respectueuse de deux intimités, la théologique et la physiologique, sous le signe cette question : la compréhension de l'une influence-t-elle sur la compréhension de l'autre ? La réponse est oui, non pas dans tous les cas, mais à coup sûr dans ce qui touche à la procréation humaine⁴. L'auteur n'a pas poussé l'enquête jusqu'à demander si un tel type d'influence infirme ou non, par un choc en retour, la compréhension théologique, lui conférant

1. Saint Jérôme, *Lettre* 126, 1 (éd. J. Labourt, CUF) Paris 1961, p. 134-135.

2. Ni créatianisme ni traducianisme ne sont des mots tardo-antiques. Le premier est à l'évidence construit sur créer. *Tradux* est un vieux mot latin, lié à *traduco*, qui apparaît chez Varron au sens de « marcotte ». L'acception théologique remonte à Tertullien. C'est Augustin qui, dans le *De Genesi* et les ouvrages antipélagiens, en est le plus grand utilisateur. *Traducianus* a été inventé, de part et d'autre, par la querelle pélagienne. La fortune de ce groupe lexical s'amenuise au Moyen Age pour disparaître jusqu'à l'époque contemporaine récente. Harnack emploie les deux termes, une fois, dans son *Grundriss der Dogmengeschichte* paru en 1889-1991 (réédition A. Von Harnack, *Histoire des dogmes*, trad. E. Choisy, Patrimoine/christianisme, Paris 1993, p. 165, « traducianisme », « créatien »).

3. « La conception virginale au miroir de la procréation humaine. Libre réflexion sur les apports entre la christologie et les connaissances physiologiques des premiers Pères », *Regards sur le monde antique. Hommages à Guy Sabbah* (dir. M. Piot), Lyon 2002, p. 228-255.

4. De façon précise, la foi en la maternité virginale de Marie aurait entraîné souvent, de la part des Pères, le choix de la théorie, plus ancienne, de l'unique semence masculine contre celle, plus moderne, de la double semence masculine et féminine, *ibid.*, p. 245-255.